Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 10

Rubrik: Concours de ruchers S.A.R. 1994

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCOURS DE RUCHERS S.A.R. 1994

Cette année voyait la 2e circonscription participer à ces joutes passives mais combien enrichissantes.

La section du Gros de Vaud ayant prématurément concouru l'an passé, c'est la société de Grandson - Pied-du-Jura qui comblait son retard en présentant son candidat le meilleur.

La section de Morges n'étant pas représentée, «La Lausanne» alignait deux concurrents tandis que Cossonay dévoilait toutes ses batteries avec six apiculteurs bien décidés. Cette participation non négligeable prouve bien que l'appel du responsable S.A.R. a été entendu.

Si les conditions atmosphériques n'ont pas été les meilleures, par contre l'entrain et la bonne humeur étaient de mise. C'est avec satisfaction que le jury, composé de MM. F. Bovy, président, W. Schneeberger, délégué de l'A.D. et P.-A. Bonzon, secrétaire désigné par la circonscription, ont rendu visite aux collègues et amis concurrents.

L'apiculture vaudoise se porte bien; un effort tout particulier est fourni pour offrir à la clientèle un miel de qualité à l'arôme subtil et à la robe nettement plus chatoyante que par le passé.

La perfection n'existe pas, mais chacun s'efforce de travailler au mieux en accord avec la nature. Ce qui reste primordial, c'est que tout apiculteur, aussi amateur soit-il, éprouve un plaisir certain et un enthousiasme sans cesse renouvelé avec ses abeilles.

Le jury a apprécié la disponibilité des candidats et l'accueil qui lui a été réservé. Il les remercie vivement pour l'effort consenti et les exhorte à se perfectionner sans cesse pour le bien de l'apiculture suisse et vaudoise en particulier.

A VENDRE

pour raison d'âge

ruches peuplées DB

S. Chabloz, apiculteur, 1831 L'Etivaz, tél. (029) 4 61 70.

A VENDRE

MIEL

aux collègues apiculteurs en manque. Je peux livrer en bidons de 25 kg. Miel de montagne.

Jeanrichard Ed., Boveresse, tél. (038) 61 16 48.

2e circonscription

Section de Grandson - Pied-du-Jura

Palmarès

Nom	*Prénom*	*Nbre col.*	*Cat.*	*Points*	*Médaille*
BERTHOLET	J.-Daniel	20	1	95	Or
MORA	Stéphane	11	1	93	Or
ZURCHER	Max	5	1	89	Argent
BUHLER	Marcel	8	1	88	Argent
ERB	Frédy	150	2	142	Or
MEAN	Henri	32	2	142	Or
CRETEGNY	Jean	34	2	137	Or
DECURNEX	Marcel	27	2	136	Or
BOLAY	Eddy	29	2	121	Argent

Gryon, le 15 août 1994.

Le président: Fernand Bovy

Le délégué de l'AD: William Schneeberger

Le secrétaire: P.-A. Bonzon

2e circonscription

Section de Cossonay

Bertholet Jean-Daniel,
48 ans,
sous-officier instructeur,
domicilié à Bière,
apiculteur depuis 1984.

20 colonies DB réparties sur deux emplacements aux lieux-dits «Les Mossières» 704 m d'altitude et «Champ-Vionnet» 765 m d'altitude. Distants de près de 3 km, à 2 minutes du domicile, ces ruchers orientés au sud-est sont fort bien placés en lisière de forêt et abrités par des arbustes, haies et toutes sortes de plantes visitées abondamment par les abeilles. Ces aménagements, utiles et combien attrayants, ont été apportés au fil des ans par l'apiculteur.

Le stockage du matériel apicole, l'extraction et le conditionnement du miel se font en collaboration chez et avec un apiculteur émérite du village (le maître). Un laboratoire complet démontre bien à quel point les récoltes sont soignées, tout y respire propreté, hygiène et ordre absolu.

Le matériel d'élevage est prêt, une colonie adéquate a été préparée à cet effet (1re visite).

Les ruches du type Bassin ne sont pas de première jeunesse, mais elles sont maintenues en parfait état par des soins appropriés et la pose d'un auvent qui abrite les planches de vol.

Les colonies avec reines de station B20F1, B29 et 01P élevées et présentées par le candidat confirment l'excellente impression perçue par le jury; la rigueur et la sélection sont de mise. Des nucléis de réserve compensent toute défection de l'une ou l'autre des colonies (2e visite).

Les connaissances théoriques, la documentation et la comptabilité présentée sur ordinateur reflètent l'enthousiasme et le perfectionnisme de l'apiculteur pourtant très modeste, mais dévoué pour la cause qui nous est chère.

Avec des horaires de travail mieux adaptés à l'exploitation de son rucher, cet apiculteur, progressant encore au fil des années, sera un modèle en la matière car ces connaissances théoriques sont excellentes et son travail pratique en constante évolution. Relevons encore que le concurrent est très actif dans les deux sociétés qu'il fréquente assidûment.

Le jury félicite tout particulièrement cet apiculteur sérieux et compétent en **lui accordant:** 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 9 = 95 points. **Médaille d'or** et **médaille de vermeil** offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

2e circonscription

Section de Cossonay

Mora Stéphane,
23 ans,
étudiant,
domicilié à Echichens,
apiculteur depuis 1988.

11 colonies DB à l'extrémité d'un verger, à 1 km de son domicile. Cet emplacement présente un excès d'ensoleillement pour les colonies orientées au sud-est, à 460 m d'altitude.

Cabanon sur place comprenant le laboratoire apicole et tous ses accessoires, ainsi que le local de stockage du matériel.

Lors de la première visite, un essaim volage n'a pas attendu le passage du jury pour se manifester. La récolte est prometteuse, les colonies sont fortes mais un peu nerveuses pour ce jeune apiculteur. Pour y remédier, le candidat présente l'élevage en cours, avec 12 cellules issues de colonie sélectionnée.

A la deuxième incursion du jury, les colonies ayant essaimé ont été réorganisées avec l'introduction de cellules royales du deuxième élevage. Quelques reines acquises chez un éleveur apporteront sans doute plus de douceur et le calme au rucher.

Apiculteur de la nouvelle génération, Stéphane combine apiculture avec ordinateur. Annotations sur chaque colonie, rendement, ascendance, rapport annuel et comptabilité ont pris place dans le programme établi. Une documentation de circonstance, des notes sur les cours suivis, des articles de presse et les éléments acquis en cours de biologie sont à l'origine des connaissances techniques approfondies de ce candidat.

Avec un peu plus de pratique, une sélection de choix, ce jeune apiculteur peut envisager un avenir plein de promesses et de satisfaction avec ses abeilles. Bravo, jeune homme!

Le jury accorde: 9 - 10 - 10 - 8 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 9 = 93 points. **Médaille d'or.**

2e circonscription

Section de Cossonay

Zurcher Max,
75 ans,
retraité meunier,
domicilié à Penthalaz,
apiculteur depuis 1954.

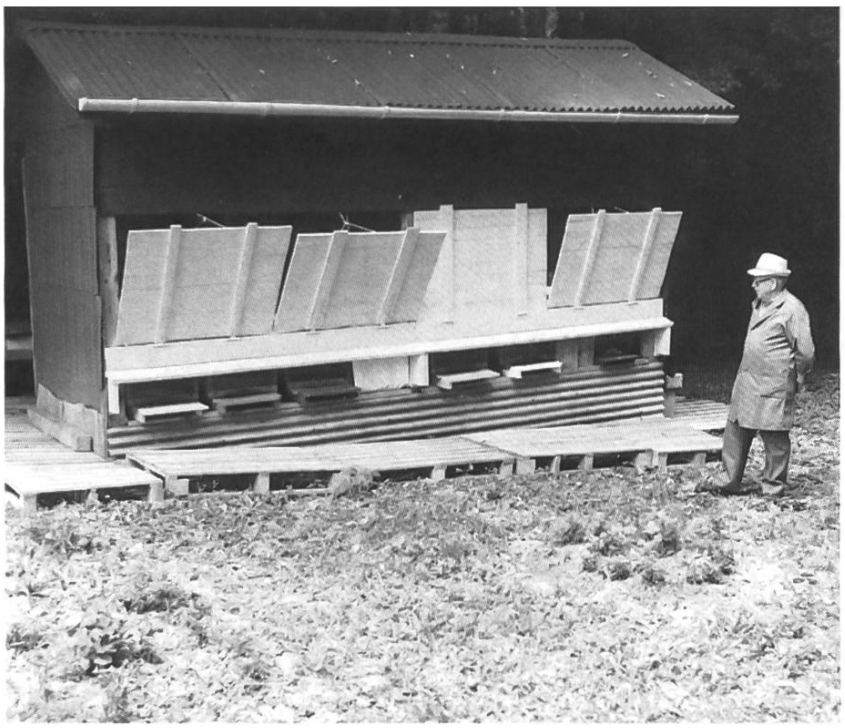

5 colonies DB dans un petit pavillon construit par l'apiculteur. Emplacement dans une éclaircie de forêt de Chavannes-le-Veyron, orientation au sud, 570 m d'altitude. Remarque: l'éloignement du rucher par rapport au domicile n'est pas négligeable.

Local d'extraction sain au sous-sol de l'habitation. Equipement et accessoires quelque peu hétéroclites mais très propres et en bon état.

A la première visite, les colonies son fortes et la récolte de printemps abondante. Un nucléus a été préparé pour compléter le rucher.

Le 8 juillet, 3 colonies avaient essaimé et une erreur de manipulation a décimé le nucléus. L'apiculteur a remplacé ses reines par l'introduction de cellules royales de sélection acquises lors du cours d'élevage suivi. Les reines marquées sont en ponte et les colonies réorganisées malgré la perte des essaims; quelques annotations au sujet des colonies permettraient à l'apiculteur de mieux maîtriser son rucher.

Remarque: ce brave homme vit un bel été indien apicole en vouant son cœur et ses soins à ses petites protégées. Ses connaissances théoriques sont bonnes mais le suivi du rucher pourrait être meilleur.

Le jury souhaite une heureuse et longue retraite à ce candidat et **lui accorde:** 10 - 9 - 10 - 8 - 9 - 9 - 8 - 9 - 8 - 9 = 89 points. **Médaille d'argent.**

2e circonscription

Section de Lausanne

Buhler Marcel,
50 ans,
menuisier,
domicilié à Lausanne,
apiculteur depuis 1970.

8 colonies DB + 5 ruches vides, orientation sud-sud-est, altitude 670 m, au Mont-sur-Lausanne, au lieu-dit «La Viane-Pernissy».

Le rucher placé en lisière de bosquet bénéficie d'un ensoleillement et d'une zone d'ombre bien équilibrés. L'emplacement n'est malheureusement pas très accessible, le véhicule restant en contrebas sur la voie publique. Sur place, 2 armoires de rangement fort bien conçues mettent tout le matériel nécessaire à disposition de l'apiculteur.

Les ruches DB 12 cadres, vitrées ont été fabriquées par le candidat, les dimensions sont respectées et leur entretien est bon. L'extraction et le conditionnement du miel se font au village, dans un garage destiné entre autres à cet effet. Le matériel pourrait être complété par une filtration adéquate sur le maturateur. Un réchauffeur à miel très bien conçu est l'œuvre de notre hôte qui, certes, ne manque pas d'idées.

A la première visite, les colonies sont faibles et la récolte compromise. Dommage que toutes les ruches ne soient pas peuplées car la région paraît propice à ce hobby.

Au deuxième passage, l'aspect général du rucher s'est amélioré; essaim et nucléus avec des reines de sélection élevées au rucher complètent le cheptel.

La récolte est faible par rapport aux autres années. Les annotations et la comptabilité sont simples mais suffisantes pour cette petite exploitation. Le candidat perd un peu ses moyens face au jury, pourtant ses abeilles sont vraiment douces. Cet apiculteur paraît manquer d'enthousiasme malgré de bonnes connaissances théoriques et des idées originales.

Le jury l'encourage à persévérer dans son passe-temps favori en le remerciant pour le travail accompli.

Notes attribuées: 8 - 10 - 9 - 8 - 8 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9: 88 points. **Médaille d'argent.**

2e circonscription

Section de Lausanne

Erb Frédy,
71 ans,
retraité,
domicilié à Yverdon,
apiculteur depuis 1940.

50 colonies DB à Cheseaux-sur-Lausanne, 47 colonies DB et BJ à Châtel-St-Denis, 33 colonies DB à Thierrens, 17 colonies DB à Grancy, 4 colonies BJ à Yverdon.

Cabanon d'extraction et entrepôt aux ruchers de Cheseaux, Châtel-St-Denis et Thierrens. Laboratoire de haute technicité pour le conditionnement optimal du miel avec chauffage, déshumidificateur, pompage, filtration, maturateurs et appareil de mise en boîtes et atelier fort bien équipé au domicile de l'apiculteur.

Les ruchers, comme tout le matériel apicole, sont dignes d'une exploitation professionnelle. Le candidat ne lésine pas sur les moyens, l'investissement financier et son ardeur à la tâche sont inhabituels dans notre milieu. A ce niveau, l'apiculture n'est plus un hobby mais une occupation importante que cet homme assure de main de maître. A chaque visite, les ruchers sont parfaitement propres, les colonies fortes et uniformes, la récolte en relation avec l'effort consenti par l'apiculteur.

Les ruches et autre matériel apicole sont fabriqués par le candidat, le tout est maintenu en parfait état. A remarquer: les planches de vol sablées empêchant les abeilles de se coller dans les eaux de condensation par temps humide.

La conduite du rucher est simple mais efficace vu l'importance du cheptel. Quelques annotations complétées par un jeu de punaises identifient chaque colonie. Le renouvellement des reines se fait par l'achat de cellules ou reines vierges sélectionnées que l'apiculteur amène en station. La cire fondue, épurée et gaufrée à façon par le candidat n'est pas toujours bien bâtie, ce qui perturbe le renouvellement des cadres. La pratique est très bonne mais la théorie pourrait être à peine plus étoffée vu l'envergure de l'exploitation.

Le jury s'étonne que l'élevage des reines ne soit pas effectué par l'apiculteur qui en a les moyens. Une comptabilité simple et bien tenue reflète bien les qualités du concurrent car les résultats obtenus ces dernières années sont excellents.

Remarque: le candidat est très apprécié dans les deux sections qu'il fréquente par le soutien et la disponibilité dont il fait preuve. Avec un respect certain et un grand coup de chapeau.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 8 - 10 = 142 points.
Médaille d'or.

3e circonscription (concours repoussé de 1993 à 1994)

Section de Grandson - Pied-du-Jura

Mean Henri,
46 ans,
fromager,
domicilié à Villars-Burquin,
apiculteur depuis 1978.

32 colonies DB dans splendide rucher pavillon en location et ruches extérieures personnelles; exposition plein sud, 760 m d'altitude dans le haut du village. Les abords, la présentation du rucher, le rangement du matériel montrent à quel point ce concurrent est soigneux et méticuleux.

Local technique au rez-de-chaussée d'un immeuble, tempéré par le four à pain, avec matériel complet et plusieurs maturateurs de 100 kg. Le tout est en parfait état et d'une grande propreté.

A la première visite, le temps peu propice ne facilite pas la visite des colonies. Un élevage de reines est déjà réparti sur 13 ruchettes en fécondation sur place.

Le 9 juillet, certaines colonies ont essaimé et les reines introduites font défaut. Un nouvel élevage est en cours pour réorganiser les colonies déficientes. Le travail est bon malgré des abeilles un peu nerveuses.

Remarque: pour adoucir les mœurs de ses abeilles, l'apiculteur devrait fréquenter les stations de fécondation en plus des nucléis achetés chez les éleveurs.

Si les annotations sont simples, la comptabilité est à jour depuis longtemps. La documentation, livres, revues, cassettes, cours divers, photos, articles multiples et notes personnelles font de ce candidat un vulgarisateur averti, un conférencier de choix et surtout un homme dévoué à notre cause et en particulier à sa section. De nombreuses distinctions de l'étranger l'ont d'ailleurs déjà récompensé.

Le jury ne peut qu'exprimer une profonde reconnaissance à ce candidat passionné et le remercier pour le dévouement dont il fait preuve depuis des années.

Le jury accorde les points suivants: 10 - 10 - 10 - 8 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 = 142 points. **Médaille d'or.**

2e circonscription

Section de Cossonay

Cretegny Jean,
56 ans,
magasinier,
domicilié à Bussigny,
apiculteur depuis 1970.

22 colonies DB dans un bosquet sur la commune d'Allens, altitude 430 m, orientation sud-est. Emplacement quelque peu humide et peu ensoleillé avec abri vétuste pour le matériel apicole.

9 colonies DB à l'Isle, situation excellente, dans une gravière désaffectée, comblée et arborisée dont l'accès n'est pas très aisé.

3 colonies DB à Vufflens-la-Ville, région à culture intensive de colza en particulier.

Local technique à usages multiples exploité en collaboration avec la parenté de Senarclens. Matériel d'extraction et de conditionnement du miel adéquat, complété pour la circonstance. particularité: la planche à poser les fils sur cadres démontrée par son constructeur fait forte impression.

A la première visite, par temps exécrable, un coup d'œil permet d'évaluer l'importance et la régularité de la récolte mais, malheureusement, ce n'est pas une grande année. En juillet, les meilleures colonies sont déplacées pour estivage au pied du Jura. Malgré l'avarice du sapin blanc, les colonies sont belles... mais gare aux provisions ! Et pourtant les abeilles sont douces, fruit d'élevages répétés depuis plus de 20 ans. Relevons que l'apiculteur s'approvisionne de couvain sélectionné chez les moniteurs éleveurs, ce qui lui permet de présenter deux élevages de toute beauté et déjà des reines 94 en ponte. Les connaissances théoriques sont bonnes, les annotations suffisantes, la comptabilité parfaitement en ordre et la pratique aisée.

Remarque: apiculteur enthousiaste qui s'investit beaucoup en temps pour ses abeilles mais néglige un peu l'habitat de ses amies (en particulier pour le renouvellement des cadres).

Econome à souhait, il trouve profit de toutes sortes de matériel récupéré en favorisant la rentabilité de son exploitation. Son intérêt pour l'apiculture lui vaut plusieurs fonctions où certes le dévouement est primordial.

En le félicitant pour l'enthousiasme qui l'anime, **le jury lui accorde:** 8 - 8 - 8 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 8 - 10 - 9 - 9: 137 points. **Médaille d'or.**

2e circonscription

Section de Cossonay

Decurnex Marcel,
66 ans,
menuisier,
domicilié à Aclens,
Apiculteur depuis 1949.

20 colonies DT à une minute de son habitation, en lisière de forêt. Emplacement idéal, orientation sud-est, 460 m d'altitude, avec accès aisé dans région à cultures intensives de colza.

6 colonies DT à l'Isle, exposition excellente mais accès moins facile.

Local d'extraction fraîchement carrelé et peint de neuf ainsi que tout le matériel présenté d'une propreté exemplaire. Le conditionnement du miel se fait avec un seul maturateur, ce qui paraît insuffisant par rapport à l'importance du cheptel.

Au deuxième passage, l'apiculteur présente ses 12 meilleures colonies en estivage à Mont-la-Ville et son rucher de l'Isle. Selon la récolte engrangée, les colonies paraissent irrégulières. Les essaims sont en partie haussés avec des reines de station 94. L'élevage présenté, fait en collaboration avec son collègue, est parfaitement réussi. Les annotations font quelque peu défaut et la comptabilité est inexistante. A ce propos, l'apiculteur lui-même avoue que son hobby est à fonds perdu, dommage!

Les connaissances théoriques sont bonnes mais à perfectionner à propos de l'anatomie de l'abeille. Le travail pratique est bon, facilité sans doute par du matériel en parfait état.

Remarque: un petit plus, voire un coup de pinceau, aurait apporté un aspect général du rucher rehaussé, d'autant plus que les ruches sont récentes et fabriquées par le candidat.

Ce candidat contribue grandement au maintien de l'effectif de sa section en recrutant de nouveaux adeptes. Par ses fonctions et son expérience, c'est un apiculteur reconnu et dévoué.

Le jury complimente le concurrent en lui donnant les notes suivantes: 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 8 - 9 - 10 - 9 - 10 - 8 - 8 - 9: 136 points. **Médaille d'or**.

2e circonscription

Section de Cossonay

Bolay Eddy,
44 ans,
agriculteur,
domicilié à Cottens,
apiculteur depuis 1982.

22 colonies DB à proximité de la ferme et 7 colonies BJ dans rucher en dessus du village.

Le rucher, orienté au sud-est, altitude 580 m, est composé de ruches DB 12 cadres pastorales en bon état mais qui mériteraient un petit rafraîchissement (ne serait-ce que pour protéger le bois). L'emplacement très ensoleillé manque un peu d'ombrage par les chaudes journées. Le rucher BJ, de par son âge, son état et son accès, complique sérieusement le travail du candidat. Le matériel d'extraction et de conditionnement du miel n'est pas dimensionné à l'importance du cheptel. Un local apicole devrait être aménagé dans cette grande ferme qui ne manque pas de place.

A la première visite, la pluie ne permet pas l'ouverture des ruches. Les colonies doivent être populeuses vu le nombre de hausses doublées. Démonstration faite pour la pose des cires gaufrées. Attention, le nombre de fils est insuffisant sur les cadres BJ en particulier.

Le 8 juillet, les meilleures colonies sont en pastorale à la Vallée de Joux, les hausses sont pleines. Les ruches restées en plaine et aptes à la récolte ont garni les hausses avec du miellat de feuillu, mais les reines ont parfois étendu leur ponte à l'étage. Malheureusement, les élevages présentés n'ont pas abouti.

Les connaissances théoriques sont à approfondir, la conduite du rucher est assez bonne mais le renouvellement des bâtisses doit être intensifié. Plus d'annotations faciliterait le travail du candidat qui, malgré un enthousiasme certain, ne peut consacrer beaucoup de temps à sa passion.

Dans cette région très propice à l'apiculture, un peu plus de rigueur augmenterait encore la rentabilité du rucher.

Le jury encourage vivement cet apiculteur en le remerciant pour l'effort consenti et son travail en société. **Notes attribuées:** 8 - 8 - 7 - 9 - 8 - 8 - 9 - 8 - 10 - 7 - 9 - 7 - 7 - 8 - 8 : 121 points. **Médaille d'argent.**

L'action du mois

Votre partenaire en apiculture

RITHNER & CIE

CH 1870 MONTHEY

vous offre une occasion exceptionnelle de bénéficier de notre

★ **ACTION D'OCTOBRE** ★

10% de réduction sur le

MIELO-CANDI

★ La nourriture solide idéale pour une apiculture saine et pratique. Dans le MIELO-CANDI, vos abeilles trouvent du sucre, de l'eau et du miel de chez nous, dans un mélange préparé artisanalement et conditionné sur cadre ou en carton d'un kilo.

★ Vous qui pensez ne pas avoir assez nourri vos colonies, et qui voulez vous prévenir de toute surprise désagréable,
n'hésitez pas une seconde! Utilisez MIELO-CANDI,
— 1 ou 2 cadres à l'intérieur des partitions, lors d'une intervention de quelques secondes, sans danger pour la colonie qui sera ainsi sauvée.

★ MIELO-CANDI est la seule solution lorsque le sirop n'est plus possible.

★ Faites une réserve **à bon compte** pour le printemps prochain.

★ **Le carton de 12 × 1 kg: Fr. 72.—** au lieu de Fr. 80.—.

ATTENTION

Du 1er novembre au 31 décembre, **100 francs de rabais sur la ruche *Rithner* montée, complète, avec ou sans cadres.**

Profitez de ce joli cadeau de fin d'année
offert par votre partenaire en apiculture...

RITHNER & Cie – CP 67 – 1870 MONTHEY

Tél. 025/71 21 54 – Ouvert toute l'année du lundi au samedi midi

MOTS CROISÉS

Mots croisés N° 10

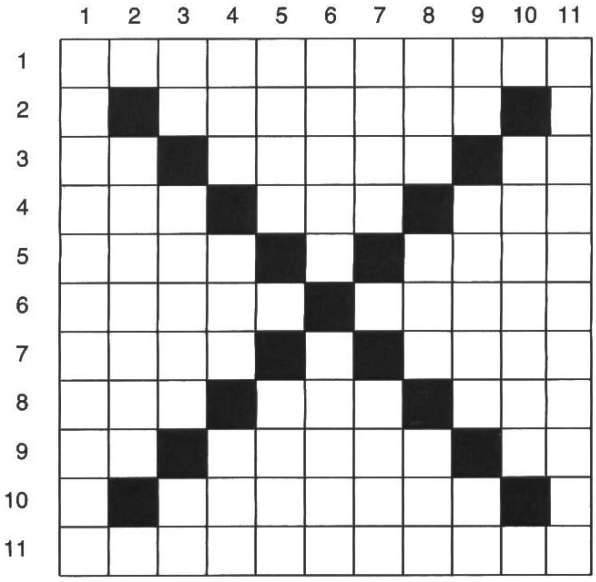

Horizontalement

1. Gourmand et fainéant.
2. Un peu sottes.
3. Le meilleur – Fortunée – Conjonction.
4. Est couché – Le premier des navigateurs connus – Au ciel.
5. Silice translucide – Faire disparaître.
6. Luxueux – Enleva.
7. Ont vu le jour – Mer de l'URSS.
8. Légumineuse – Parcours des yeux – (a) fait.
9. Symbole chimique – Consumas – En matière de.
10. Vaisselle.
11. Exciter.

Verticalement

1. Flatterie.
2. Serpentera.
3. Le premier – Individus – Court en Italie.
4. En Provence, de bas en haut – Pair sens dessus dessous – Flasque.
5. Immersion – On s'y couche.
6. Homme borné – Jeune homme à la mode.
7. Détériorée – Longue étoffe drapée.
8. Crie en forêt – ... et labora – Argile.
9. Phon.: divinité féminine – Allongea – Article étranger.
10. Travail d'apiculteur.
11. Faire des Suisses.

C. Michaud

Solution du N° 9

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	M	E	L	L	I	F	E	R	E
2	A	■	A	U	B	I	N	■	L
3	R	A	■	T	I	N	■	D	O
4	M	U	A	■	S	■	C	O	Q
5	O	G	R	E	■	F	E	T	U
6	T	E	S	■	C	■	T	E	E
7	T	E	■	C	A	B	■	E	N
8	E	■	I	O	D	E	S	■	C
9	S	O	L	L	I	C	I	T	E